



Économie autochtone Jeunes entrepreneurs

FORUM DES MINISTRES RESPONSABLES DU
DÉVELOPPEMENT DU NORD
RAPPORT DE SUIVI 2012

INTRODUCTION

L'entrepreneuriat chez les jeunes Autochtones était une des priorités du Forum des ministres responsables du développement du Nord. Les auteurs du rapport ont exploré les facteurs de réussite et les enjeux qui touchent les jeunes entrepreneurs autochtones au Canada. Le projet comportait trois volets :

- l'analyse de documents;
- l'élaboration et la réalisation de deux sondages (l'un pour les jeunes entrepreneurs âgés d'au plus 35 ans et l'autre pour les agents de programme);
- l'inventaire des programmes des diverses administrations conçus à l'intention des jeunes Autochtones du Nord.

D'après l'analyse documentaire et les sondages, les auteurs ont conclu que les entrepreneurs autochtones avaient besoin d'aide dans les domaines suivants :

- l'éducation, la formation et l'expérience professionnelle;
- le financement aux entreprises;
- les renseignements commerciaux;
- le mentorat;
- le réseautage au sein des communautés;
- le soutien communautaire à l'entrepreneuriat.

Les auteurs du rapport de 2010 sur l'entrepreneuriat chez les jeunes Autochtones ont fait les recommandations suivantes :

1. Que les ministres acceptent le rapport du groupe de travail sur le projet prioritaire et demande au Groupe de travail des cadres supérieurs de faire connaître le rapport aux responsables concernés dans d'autres ministères et de l'afficher sur le site Web public d'Objectif Nord;
2. Qu'un examen et un inventaire complets de tous les programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux de financement aux entreprises conçus à l'intention des jeunes entrepreneurs autochtones soient effectués afin de réduire le chevauchement;
3. De prêter attention à tous les services dont les jeunes Autochtones ont besoin lorsque les différentes administrations élaborent des programmes (à savoir non seulement des programmes de formation et de financement aux entreprises, mais aussi des activités de mentorat ou de suivi et des renseignements commerciaux);
4. Aux gouvernements d'établir des programmes visant les jeunes Autochtones. Il existe bel et bien au Canada des programmes qui permettent aux jeunes de saisir des occasions en entrepreneuriat, mais ils ne ciblent pas précisément les Autochtones. Des projets propres aux jeunes Autochtones pourraient prévoir :
 - un programme d'études ciblé en rapport avec l'entrepreneuriat chez les jeunes Autochtones, qui pourrait servir aux conseils scolaires;

- du financement pour les organismes sans but lucratif afin qu'ils élaborent à l'intention des communautés autochtones des programmes communautaires en entrepreneuriat chez les jeunes;
 - des programmes qui offriraient de l'aide financière et du mentorat aux étudiants autochtones pour leur permettre de fonder leur propre entreprise;
5. De prioriser le marketing et la promotion des programmes visant le soutien aux entrepreneurs autochtones. Il faudrait envisager l'utilisation d'outils de communication comme Twitter, Facebook et MySpace pour informer les jeunes entrepreneurs autochtones;
6. D'élaborer un réseau complet d'aide aux entreprises (à l'échelle fédérale, provinciale, territoriale, du secteur privé et de la communauté autochtone) qui permettrait de combler plusieurs lacunes, notamment en :
- offrant un guichet d'information unique aux entrepreneurs autochtones;
 - offrant un éventail complet de services aux entreprises de façon à apporter un soutien régulier durant les périodes de transition d'une entreprise;
 - améliorant la collaboration en matière de prestation de services aux entreprises (services actuels et futurs).
7. Aux ministres provinciaux et territoriaux d'envisager la formation d'un groupe de travail pour trouver des façons de généraliser davantage l'adoption de meilleures politiques d'approvisionnement.

Le présent rapport fait suite à la deuxième recommandation, à savoir examiner les programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux de financement afin de cerner les chevauchements éventuels. Soulignons que seuls les programmes de financement aux entreprises énoncés dans le rapport du FMDN de 2010 ont été examinés. Les auteurs du rapport n'ont pas retenu d'autres programmes de soutien pouvant être offerts (Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone ou Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail, par exemple), ou d'autres programmes qui n'ont pas été désignés dans le rapport du FMDN de 2010.

FILTRE D'ANALYSE

Comme il a été dit, les auteurs du présent rapport de suivi ont analysé et comparé les programmes de financement aux entreprises accessibles aux jeunes entrepreneurs autochtones à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale. En règle générale, il s'agit de programmes qui soutiennent financièrement les entrepreneurs tout au long du cycle de vie de l'entreprise, du démarrage au suivi en passant par la mise en œuvre. L'aide offerte dans le cadre de ces programmes consiste notamment en ce qui suit :

- garanties de prêt;
- services de conseil financier;
- soutien technique;
- subventions.

Pour cerner les chevauchements éventuels entre ces programmes, les auteurs ont utilisé trois filtres :

- Le programme est-il accessible aux jeunes et cible-t-il les jeunes?
- Le programme est-il accessible aux Autochtones et cible-t-il les Autochtones?
- Le programme est-il accessible aux entrepreneurs du Nord et cible-t-il les entrepreneurs du Nord?

Les auteurs ont ensuite examiné les programmes offerts à l'échelle fédérale qui correspondent à ces filtres et les ont comparés à l'éventail des programmes de financement aux entreprises offerts à l'échelle provinciale et territoriale.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX

De manière générale, les initiatives fédérales ont des critères d'admissibilité plus généraux et disposent de plus d'argent que les programmes provinciaux et territoriaux. Même si de nombreux programmes fédéraux sont accessibles aux entrepreneurs autochtones, ils ciblent les Autochtones ou les jeunes ou les entrepreneurs du Nord, mais pas ces trois critères en même temps. Autrement dit, non seulement les jeunes entrepreneurs autochtones se font concurrence entre eux, mais ils sont aussi en concurrence avec d'autres candidats pour obtenir du soutien de ces programmes. De plus, le gouvernement fédéral s'associe souvent aux provinces et aux territoires pour fournir un vaste éventail de programmes. En voici quelques exemples :

- L'Agence de promotion économique du Canada atlantique;
- Le Programme d'exploitation de l'énergie et des ressources par les Métis en Saskatchewan;
- Le Réseau de développement des collectivités du Canada, qui comprend les sociétés d'aide au développement des collectivités;
- Les Corporations au bénéfice du développement communautaire, dont les bureaux se trouvent partout au Canada.

Les programmes fédéraux s'accompagnent d'un vaste éventail d'exigences touchant l'admissibilité, les types de soutien et les fonds disponibles, et ils sont conçus pour répondre à différentes priorités, comme l'illustre le tableau ci-après.

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
Programme de développement des entreprises autochtones	Financement : <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 99 999 \$ pour les particuliers et jusqu'à 1 000 000 \$ pour les entreprises communautaires.. 	✓	✓	
Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée	La SFCEA est une approche intégrée des programmes du marché du travail à l'intention des Autochtones. Elle fait le lien entre la formation et la demande			

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
aux Autochtones (SFCEA)	<p>sur le marché du travail, et veille à ce que les Autochtones du Canada puissent pleinement saisir les possibilités économiques qui se présentent.</p> <p>Dans le cadre de cette stratégie, les signataires d'ententes avec des Autochtones conçoivent et offrent des programmes et des services d'emploi. La SFCEA met l'accent sur trois priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutenir le développement des compétences en fonction de la demande; • favoriser les partenariats avec le secteur privé, les provinces et les territoires; • prioriser la reddition de comptes et les résultats. <p>Les ententes sont établies dans le cadre d'un cycle de planification de cinq ans.</p>	✓		
Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones (FISCFa)	<p>Le FISCFa vise trois grands objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • saisir des possibilités d'emploi concrètes et garanties grâce à la création de partenariats avec des employeurs de petite taille ou de taille moyenne; • soutenir des projets visant à aider les peuples autochtones à surmonter les obstacles à l'emploi, entre autres l'analphabétisme et les lacunes liées aux compétences essentielles; • soutenir des projets visant à tester des approches novatrices dans le cadre des programmes du marché du travail destinés aux Autochtones ainsi que des projets d'envergure nationale. <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les projets sont financés pendant une période maximale de 18 mois ○ Seuls les détenteurs d'une Entente 	✓		

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	sur le développement des ressources humaines autochtones (EDRHA) peuvent présenter au FISCFA une demande de fonds, qui seront fournis par le bureau de la région. Des ministères provinciaux, territoriaux ou fédéraux et d'autres organisations peuvent se joindre aux EDRHA pour élaborer des propositions.			
Programme d'opportunités économiques pour les communautés (POEC)	Le POEC propose un soutien axé sur les projets aux Premières nations et aux collectivités inuites qui présentent les meilleures possibilités en matière de services publics au chapitre du développement économique. Ce fonds est accessible aux conseils des Premières nations, aux gouvernements des Premières nations autonomes et aux collectivités inuites. Financement : Il varie selon la demande.	✓		
Programme de développement des entreprises autochtones (PDEA) – Institutions financières autochtones (IFA)	Le PDEA offre un soutien pour : <ul style="list-style-type: none"> • créer, étendre et diversifier le réseau des institutions financières détenues et contrôlées par des Autochtones en fournissant des capitaux destinés au développement des entreprises en complément au secteur financier dominant; • améliorer l'accès au financement des entreprises autochtones au Canada qui ont de la difficulté à obtenir un financement commercial conventionnel; • améliorer la capacité des organismes de développement des entreprises autochtones et des organismes financiers autochtones à offrir des services financiers, des données financières et des services de soutien au développement. Le programme des IFA compte deux activités principales:			

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	<p>1) Injection de capitaux supplémentaires dans les sociétés de financement autochtones (SFA)</p> <p>Les contributions complémentaires pour les capitaux permanents ont été octroyées principalement pour soutenir la demande des SFA pour les prêts au développement.</p> <p>2) Agents de soutien aux entreprises (ASE)</p> <p>Les ASE ont pour mission d'aider les institutions financières autochtones en offrant des services consultatifs d'affaires et des services de suivi de la gestion des prêts à leurs clients dans leurs secteurs d'activités. Le financement permettra à l'IFA d'exercer un rôle de mentorat ou de soutien aux entreprises auprès des clients qui ont le plus besoin d'aide, mais dont les ressources pour payer ce service sont limitées.</p>			
Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)	La SAEA aide les entreprises autochtones à obtenir davantage de marchés des ministères fédéraux et fait leur promotion afin de les aider à obtenir un accès général au processus d'approvisionnement.	✓		
Programme d'exploitation de l'énergie et des ressources par les Métis	<p>Ce programme appuie la participation accrue des entreprises métisses de la Saskatchewan dans les secteurs des ressources et de l'énergie. Le fonds propose des investissements dans le cadre de deux programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Programme d'apport en capital; • le Programme d'infrastructure communautaire. <p>Financement : La valeur du financement et des projets va de 250 000 \$ à 1 million \$.</p>	✓		
Fondation canadienne des jeunes	La FCJE est un organisme national de bienfaisance qui aide les entrepreneurs de 18 à 34 ans tout au long du cycle de			

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
entrepreneurs (FCJE)	<p>vie de l'entreprise, de la planification du préancement à la mise en œuvre, en passant par le démarrage.</p> <p>Financement : Jusqu'à 50 000 \$ en fonds de démarrage.</p>			
Agence de promotion économique du Canada atlantique	<p>L'Agence crée des possibilités de croissance économique dans le Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, novatrices et productives. Parmi les programmes qu'elle offre, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Fonds d'innovation de l'Atlantique; • le Programme de développement des entreprises; • le Fonds d'adaptation des collectivités; • des stages dans le domaine de l'exportation pour les diplômés en commerce; • le Fonds des collectivités innovatrices; • des stratégies d'exploration sectorielles; • le Programme de capital d'appoint; • l'Initiative pour jeunes entrepreneurs; • l'Initiative Femmes en affaires. 		✓	
Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO)	<p>Financement : depuis 2006, plus de 192 millions \$ ont été affectés à quelque 1 070 projets visant à appuyer le développement économique et la compétitivité des collectivités et l'innovation. Offert uniquement dans le Nord de l'Ontario.</p>			✓
Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN)	<p>Financement : 90 million \$ disponibles sur cinq ans (du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2014), disponible pour des entreprises commerciales et des organisations ou associations de financement qui font progresser le développement économique nordique dans les trois territoires canadiens.</p> <p>La série de programme d'ISDEN</p>			

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	comprend : <ul style="list-style-type: none"> • Le Programme d'investissements ciblés; • Le Fonds pour le savoir et l'innovation; • Forums en faveur des partenariats et de la consultation; • Le Fonds pan-territorial. 			
Réseau de développement des collectivités du Canada (SADC et CBDC)	<p>L'aide au développement des collectivités se compose des Sociétés d'aide au développement des collectivités et des Corporations au bénéfice du développement communautaire (SADC et CBDC). Ces organismes proposent aux collectivités un éventail de services, notamment des prêts pour le développement d'entreprises, une aide technique, des activités de formation et de l'information. En plus du volet développement d'entreprises, les SADC et les CBDC participent à de nombreuses initiatives communautaires, entre autres aux processus de planification stratégique, aux recherches et études de faisabilité et à la mise en œuvre de projets de développement économique communautaire. On compte actuellement 269 bureaux de développement des collectivités au Canada.</p> <p>Financement : Il varie selon la province.</p>			✓

PROGRAMMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

De manière générale, les programmes de financement provinciaux et territoriaux sont plus ciblés et disposent de moins d'argent que les programmes fédéraux. Le financement peut atteindre 2 millions de dollars par projet (par exemple du fonds Communities Economic Development Fund (CEDF), et du Programme de prêts aux entrepreneurs, tous deux au Manitoba).

Les programmes provinciaux et territoriaux sont aussi plus souvent fondés sur les données démographiques, les priorités et les possibilités économiques locales. C'est le cas, notamment, du Programme de soutien au marketing des pourvoyeurs de chasse sportive, dans les Territoires du Nord-Ouest, et du Programme d'aide à l'élevage du bétail destiné aux jeunes des Premières nations, en Saskatchewan. Les programmes provinciaux qui financent les jeunes entrepreneurs autochtones sont plus nombreux, mais très peu le font dans le Nord. Mentionnons également que pour tous ces programmes, au sein d'un même territoire ou d'une même province, l'âge limite qui définit la catégorie « jeunes » varie grandement. Ainsi, le Programme visant les jeunes entrepreneurs autochtones en milieu rural du Manitoba offre du soutien aux jeunes propriétaires d'entreprise de moins de 40 ans, alors que le Programme d'aide à l'élevage du bétail destiné aux jeunes des Premières nations en Saskatchewan est accessible aux jeunes de 12 à 19 ans.

Certes, les programmes de financement aux entreprises sont utiles, mais la connaissance des aspects financiers est un autre volet essentiel qui doit compléter les prêts et les subventions. Bon nombre de programmes de financement aux entreprises comportent aussi un volet destiné à financer le développement de compétences et de connaissances en matière de gestion d'entreprises (par exemple, la Louis Riel Capital Corporation au Manitoba et le programme de soutien financier de l'ORSEF au Québec).

Les tableaux suivants donnent des exemples de programmes de financement aux entreprises à l'échelle territoriale et provinciale qui peuvent être accessibles aux jeunes entrepreneurs autochtones dans le Nord du Canada. Tout comme pour les programmes fédéraux, l'éventail est large en matière de critères d'admissibilité, de types de soutien, de fonds disponibles et de priorités.

Programmes provinciaux et territoriaux qui s'adressent aux jeunes entrepreneurs autochtones

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
Prêt Ulnooweg aux jeunes entreprises Provinces de l'Atlantique	Ce programme est offert dans les provinces de l'Atlantique par l'entremise du Ulnooweg Development Group. (Le financement est fourni directement par Ulnooweg et non par les provinces.) Ulnooweg octroie des prêts et offre des services commerciaux aux entrepreneurs autochtones au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse.	✓	✓	

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	Financement : De prêts jusqu'à concurrence de 15 000 \$ pour les propriétaires d'entreprises autochtones de 35 ans ou moins dans les provinces de l'Atlantique.			
Programme de démarrage d'entreprises : garantie de prêt et volet éducatif Manitoba	Ce programme est une garantie de prêt qui s'accompagne d'un volet éducatif. Financement : La garantie de prêt est octroyée jusqu'à concurrence de 20 000 \$ avec un taux d'intérêt correspondant au taux préférentiel plus 1 %; le remboursement du capital peut être différé pendant un an.		✓	
Programme visant les jeunes entrepreneurs autochtones en milieu rural Manitoba	Ce programme finance et soutient les jeunes propriétaires d'entreprise autochtones de moins de 40 ans dans les régions rurales du Manitoba. Il couvre : <ul style="list-style-type: none"> • les coûts associés à la fondation d'une entreprise; • les services d'apprentissage comme les conférences, les ateliers et le tourisme éducatif. Financement : Subventions disponibles sous réserve d'une contribution minimale de 25 % du candidat.	✓	✓	✓
Stratégie d'éducation et de formation des Autochtones Ontario	L'Ontario fournit 6 millions \$ dans le cadre de la Stratégie d'accès aux perspectives d'avenir afin d'établir et d'améliorer l'accès aux études postsecondaires pour les étudiants autochtones, d'une part, et de multiplier le nombre de diplômés autochtones en Ontario, d'autre part. Le soutien prend différentes formes : conseil et orientation, tutorat, planification de carrière et sensibilisation culturelle dans les collèges, les universités et les établissements autochtones.	✓	✓	
Métis Youth	Le MYP est conçu pour les jeunes	✓	✓	

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
Program (MYP) Ontario	<p>chômeurs de 15 à 30 ans. Il leur proposer un certain nombre de programmes, individuellement ou dans le cadre de programmes communautaires. L'aide prend plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un programme de stage; • un programme de service communautaire; • un programme d'information sur le marché du travail. 			
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) Ontario	<p>La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) offre sept programmes de financement conçus pour aider les municipalités, les entrepreneurs et les entreprises à s'établir et à prendre de l'expansion.</p> <p>Voici ces programmes :</p> <p><u>Technologies émergentes</u> Encourage la recherche et l'innovation dans le domaine de la recherche, qui contribueront à la croissance et à la prospérité future du Nord.</p> <p><u>Création d'emploi par les entreprises du Nord</u> Aide financière pour les entreprises qui s'engagement à créer des emplois permanents dans le Nord de l'Ontario.</p> <p><u>Amélioration de l'infrastructure et du développement communautaire</u> Investissements dans l'infrastructure et les partenariats communautaires qui favorisent la création d'emploi et la croissance économique.</p> <p><u>Énergie pour le Nord</u> Encourage les résidants du Nord à trouver des solutions novatrices en matière de production d'énergie renouvelable et de conservation de l'énergie.</p> <p><u>Entrepreneurs du Nord de l'Ontario</u></p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	<p>Financement pour les résidants du Nord de l'Ontario qui prévoient lancer leur entreprise à but lucratif dans le Nord.</p> <p><u>Jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario</u> Appuie les jeunes entrepreneurs dans la création de leur emploi en mettant sur pied leur propre entreprise.</p> <p><u>Éducation coopérative et stages pour les jeunes</u> Procure aux jeunes une expérience pratique qui les encouragera à vivre et à travailler dans le Nord.</p>			
<p>Aboriginal Youth Business Initiative (AYBI) Saskatchewan</p>	<p>L'Aboriginal Youth Business Initiative (AYBI) est un programme de soutien financier créé pour octroyer des prêts directement aux jeunes Autochtones. Des services de formation et de soutien sont aussi offerts. Les jeunes Autochtones de 18 à 35 ans y sont admissibles, tout comme les entreprises, les sociétés de capitaux et les sociétés de personnes contrôlées par un jeune Autochtone à hauteur d'au moins 51 %.</p> <p>Financement : Le prêt maximal est de 15 000 \$, et le taux d'intérêt est de 8,5 %.</p>	✓	✓	
<p>Programme d'aide à l'élevage du bétail destiné aux jeunes des Premières nations Saskatchewan</p>	<p>Ce programme aide les jeunes des Premières nations de la Saskatchewan de 12 à 19 ans à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • obtenir un prêt pour acheter du bétail; • acquérir des compétences dans l'élevage de bétail et la gestion d'entreprise; • avoir accès à des activités de formation et à du soutien offerts par des exploitants expérimentés dans ce domaine. 	✓	✓	

Autres programmes provinciaux et territoriaux destinés à des Autochtones, à des jeunes ou à des entrepreneurs du Nord

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
Prêt Ulnooweg aux jeunes entreprises Provinces de l'Atlantique	Ce programme est offert dans les provinces de l'Atlantique par l'entremise du Ulnooweg Development Group. (Le financement est fourni directement par Ulnooweg et non par les provinces.) Ulnooweg octroie des prêts et offre des services commerciaux aux entrepreneurs autochtones au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse. Financement : Desprêts jusqu'à concurrence de 250 000 \$ par projet	✓		
First Nations Equity Fund (projets verts) (fonds de constitution de capitaux propres destiné aux Premières nations) Colombie-Britannique	Le Fonds offre des prêts sur mesure à des taux concurrentiels afin d'aider les promoteurs de projets d'énergie verte viables sur le plan commercial qui appartiennent aux Premières nations à obtenir les capitaux propres nécessaires en Colombie-Britannique.	✓		
Career Employment and Education Resources (CEER) (ressources en matière de carrière et d'éducation) –Victoria Native Friendship Centre Colombie-Britannique	Le CEER fait office d'espace de communication et permet aux clients d'établir un contact avec des employeurs éventuels. Il offre notamment les programmes suivants : programmes d'emploi et services de suivi (mise à jour des curriculum vitae, consultation avec des instructeurs, etc.); programme de formation urbaine (financement de la formation ou subvention du salaire); programmes d'études et de formation de courte durée	✓		
First Citizens Fund – Programme de prêt aux entreprises Colombie-Britannique	Chaque année, les prêts aux entreprises de First Citizens Fund aident environ 150 petites entreprises autochtones de la Colombie-Britannique à ouvrir leurs portes, à prendre de l'expansion ou à améliorer leurs activités.	✓		

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	Financement : Prêts jusqu'à concurrence de 75 000 \$ à un taux d'intérêt de 1,5 %.			
Community Economic Development Fund Corporation (fonds pour le développement économique communautaire) (CEDF) Manitoba	Le CEDF a pour mandat d'encourager le développement économique dans le Nord du Manitoba grâce à l'offre d'aide financière et d'autres formes d'aide technique. Il offre notamment les programmes et services suivants : <ul style="list-style-type: none"> • prêts aux entreprises (acquisition, démarrage, expansion); • programmes communautaires; • gestion de fonds (administration de fonds pour le compte de tiers); • services de conseil. Financement : Le plafond des prêts varie selon le programme; il va de 75 000 \$ à 2 millions \$.	✓		✓
Entrepreneur Loan Program (programme de prêts aux entrepreneurs) Manitoba	Ce programme vise à aider les entrepreneurs des Premières nations et à leur fournir du capital ou un fonds de roulement grâce à des prêts subordonnés sans intérêt qui font office de capitaux propres afin d'améliorer les chances du candidat d'obtenir des fonds auprès d'autres institutions et organismes. Financement : Prêt pouvant aller jusqu'à 200 000 \$ par projet.	✓		
Louis Riel Capital Corporation (LRCC) Manitoba	La LRCC est un établissement de crédit qui appartient à des Métis du Manitoba et qui a été créé pour financer le démarrage, l'acquisition et l'expansion de petites entreprises viables et contrôlées par des Métis et des Indiens non inscrits au Manitoba. La LRCC octroie des prêts aux entreprises, propose des activités sur le développement d'entreprise et donne des conseils dans les domaines suivants : prêts commerciaux à terme, élaboration de	✓		

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	plans d'affaires, analyse du rendement d'une entreprise, services de conseil aux entreprises, explication des options de financement.			
Programme Jeunes entrepreneurs Manitoba	Ce programme encourage les jeunes Manitobains à fonder leur propre entreprise pour devenir travailleurs autonomes à temps plein. Les demandes sont acceptées tout au long de l'année. Les jeunes doivent être âgés de 18 à 29 ans. Financement : Les candidats dont le dossier est approuvé sont admissibles à une subvention de 4 000 \$ visant à les aider à payer les coûts de démarrage et les dépenses d'investissement.		✓	
Métis Business Centre (Société métisse de développement) Terre-Neuve-et-Labrador	Entreprises métisses-inuites qui exercent leurs activités au Labrador et qui souhaitent accéder à des débouchés liés au projet de Voisey's Bay, aux projets du gouvernement du Nunatsiavut et à d'autres projets.	✓		
Business Development and Investment Corporation (BDIC) Territoires du Nord-Ouest	La BDIC permet aux entreprises d'obtenir du financement, des services de soutien et une aide au développement. Elle offre quatre programmes financiers : <ul style="list-style-type: none">• Facilités de crédit;• Investissements risqués;• Contributions;• Corporations filiales. Financement : Il varie selon le programme (de 10 000 \$ à 200 000 \$).			✓
Programme de soutien au marketing des pourvoyeurs de chasse sportive Territoires du Nord-Ouest	Le programme vise à soutenir des initiatives des pourvoyeurs de caribou de la toundra et d'ours polaire afin de diversifier leurs marchés, d'élaborer de nouveaux produits et d'entretenir les installations actuelles dans les régions d'Inuvik et de Nord Slave uniquement. Financement :	✓		✓

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	40 000 \$ par candidat; budget de 600 000 \$ pour l'exercice 2010-2011.			
Politique du programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique Territoires du Nord-Ouest	<p>Cette politique chapeaute cinq programmes :</p> <p><u>Soutien aux entrepreneurs</u> Les candidats dans cette catégorie sont admissibles à un prêt pouvant aller jusqu'à 15 000 \$. Ce programme compte plusieurs volets : financement de démarrage, aide à l'investissement, soutien opérationnel et développement de marchés et de produits;</p> <p><u>Soutien sectoriel</u> Cette nouvelle approche repose sur des mesures destinées à favoriser les emprunts, et ce, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par an, pour des secteurs désignés, grâce à une réduction de l'intérêt jusqu'à deux ans. De plus, afin de stimuler la recherche sectorielle et l'étude de nouveaux débouchés, une aide est accessible, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.</p> <p><u>Développement économique communautaire</u> Cet éventail de mesures d'aide, jusqu'à concurrence de 25 000 \$, concerne des études sur l'entreprise communautaire ou le soutien d'activités comme des festivals artistiques ou des activités de promotion économique communautaires.</p> <p><u>Microentreprises</u> Ce programme offre une contribution pouvant aller à jusqu'à 5 000 \$, pour financer des activités de travail indépendant dans les secteurs de l'économie traditionnelle, des arts, du cinéma, etc.</p> <p><u>Veille économique et réseautage</u> Lorsque les frais de déplacement sont supérieurs à 1 500 \$, il est possible d'obtenir une aide jusqu'à</p>			✓

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	concurrence de 3 000 \$ par personne. Le candidat doit payer au minimum 1 000 \$ au titre des frais admissibles pour chaque déplacement.			
Programme de marketing et de diversification des produits du tourisme Territoires du Nord-Ouest	<p>Le programme vise à préparer, à élargir ou à adapter les activités touristiques dans les Territoires du Nord-Ouest afin de répondre à la nouvelle demande du marché, c'est-à-dire des vacances et des expériences de plein air sans consommation.</p> <p>Le financement porte sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • planification d'activités; • élaboration et emballage de produits; • marketing de produits. <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 25 000 \$ pour la planification d'activités; • jusqu'à 25 000 \$ pour l'élaboration de produits; • jusqu'à 10 000 \$ pour le marketing. 			✓
Programme Collectivités en transition Ontario	Le programme répond aux besoins des collectivités et des régions en leur permettant de demander à n'importe quel moment de l'année l'aide nécessaire pour élaborer leur stratégie de croissance économique. Les entreprises à but lucratif ne sont pas admissibles.			
Conseil des arts de l'Ontario – Programme d'accès et de développement de carrière Ontario	<p>Ce programme appuie les artistes autochtones professionnels et les artistes professionnels de couleur qui vivent en Ontario. Les candidats peuvent demander des fonds pour de la formation, du mentorat ou des stages dans tous les arts contemporains et traditionnels.</p> <p>Financement : Les candidats reçoivent des subventions jusqu'à concurrence de 15 000 \$.</p>	✓		
Programme	Le programme cible les élèves de 15		✓	

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
Entreprise d'été pour les jeunes entrepreneurs Ontario	à 29 ans qui souhaitent fonder et exploiter une entreprise pendant l'été. Financement : Jusqu'à 3 000 \$ (1 500 \$ pour le démarrage et 1 500 \$ une fois le programme terminé avec succès).			
Programme Partenariats entrepreneuriat jeunesse Ontario	Le programme PAJ fournit du financement pour appuyer des projets réalisés par l'entremise d'organismes à but non lucratif en Ontario qui favorisent le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes Ontariens (généralement de 12 à 29 ans), en leur offrant des programmes éducatifs, de l'expérience pratique et des possibilités d'entrepreneuriat. Financement : Maximum de 75 000 \$ par projet pour une réalisation du projet sur un an.	✓	✓	
Fonds d'initiatives autochtones Québec	Le FIA octroie une aide financière pour le développement économique et la création et le développement d'entreprises dans les nations et les collectivités autochtones. Les programmes comprennent plusieurs volets : <ul style="list-style-type: none"> • développement économique (entrepreneuriat, études, développement économique local et mobilisation économique); • garanties de prêt; • infrastructures communautaires; • action communautaire; • conseil. Financement : De 5 millions \$ pour l'action communautaire à 55 millions \$ pour le développement économique.			
Développement de l'infrastructure communautaire Québec	À l'initiative de Compagnie-F, quatre organismes engagés chacun à leur façon dans le soutien aux femmes entrepreneures orchestrent leurs efforts afin de permettre la			

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	<p>création d'un organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) à Montréal. Investissement-Femmes-Montréal est donc issu d'un partenariat entre Compagnie-F, le Y des femmes de Montréal (YWCA), l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM) et la Conférence régionale des élus de Montréal (CRE). L'objectif était de bonifier les services de soutien en entrepreneuriat en positionnant Investissement-Femmes-Montréal dans une perspective de complémentarité avec les ressources existantes.</p>			
<p>Programme de soutien financier de l'ORSEF Québec</p>	<p>Centre de ressources à guichet unique pour les Métis qui souhaitent créer une nouvelle entreprise ou développer une entreprise existante.</p> <p>Les services sont diversifiés : aide à la planification des activités et à la recherche, préparation de plans d'affaires, marketing et planification promotionnelle, conseils commerciaux individuels et cours de formation commerciale.</p> <p>Financement : 5 000 \$ peuvent être octroyés aux participants admissibles pour entreprendre une étude de marché ou faire élaborer un plan d'affaires par l'entremise des services de conseil.</p>	✓		
<p>Centres locaux de développement (CLD) Québec</p>	<p>Les CLD élaborent et mettent en œuvre des programmes d'aide financière afin de favoriser le développement des entreprises, qu'il s'agisse de groupes ou de personnes. Au total, 111 des 120 CLD du Québec sont regroupés sous la bannière de l'Association des centres locaux de développement du Québec.</p> <p>Parmi les programmes de l'Association, citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Fonds local d'investissement 		✓	

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
	(FLI); <ul style="list-style-type: none"> • le Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEE); • les Jeunes promoteurs; • l'évaluation du soutien au travail autonome (ATS). 			
First Nations and Métis Fund Saskatchewan	Le First Nations and Métis Fund investit dans de nouvelles entreprises et dans des entreprises qui prennent de l'expansion, qui sont détenues en majorité ou contrôlées par des Métis ou des membres des Premières nations dans les secteurs de croissance stratégiques de la Saskatchewan, à savoir l'agriculture à valeur ajoutée, les technologies de pointe, l'énergie, les mines, la foresterie, l'exploitation forestière et la fabrication, sans oublier le tourisme axé sur les Autochtones. Financement : De 1 000 000 \$ à 3 000 000 \$ par projet	✓		
Youth Entrepreneurship Fund (fonds pour l'entrepreneuriat des jeunes) Saskatchewan	Le Youth Entrepreneurship Fund propose des activités de formation et autres qui favorisent le développement de l'esprit d'entreprise et de compétences commerciales chez les résidents du Nord de la Saskatchewan de moins de 30 ans. Financement : Partage jusqu'à concurrence de 70 % des coûts admissibles, pour un montant maximal de 10 000 \$ pour les projets.			
Northern Enterprise Fund Inc. (NEFI) Saskatchewan	NEFI est une société constituée en personne morale qui a été créée pour soutenir les entreprises et l'éducation dans le Nord de la Saskatchewan. NEFI propose des prêts au développement, immobiliers et commerciaux.			✓
Youth Opportunities Unleashed (offrir des possibilités)	Le programme YOU incite les jeunes adultes de 18 à 34 ans à fonder une entreprise dans leur collectivité.		✓	

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
aux jeunes (YOU) Saskatchewan	Financement : Prêt maximal de 15 000 \$ pour contribuer au démarrage ou à l'expansion d'une entreprise.			
Fonds de développement Clarence- Campeau (FDCC)– Programme d'exploitation de l'énergie et des ressources par les Métis – Développement de l'infrastructure communautaire Saskatchewan	Ce programme vise à combler le manque de moyens et d'infrastructure nécessaires pour développer et soutenir les entreprises communautaires dont des Métis sont propriétaires. Financement : Contribution non remboursable jusqu'à concurrence de 200 000 \$; Contribution remboursable jusqu'à concurrence de 800 000 \$; Financement minimal de 201 000 \$, jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$.	✓		
Fonds de développement Clarence- Campeau (FDCC) Saskatchewan	Le FDCC octroie une aide financière aux entreprises métisses et aux initiatives de développement économique communautaire, et une aide au développement de compétences en gestion aux propriétaires de nouvelles entreprises et d'entreprises existantes ainsi qu'aux entrepreneurs métis. Le FDCC administre six programmes disposant de budgets différents. Parmi ceux-ci, citons : <ul style="list-style-type: none"> • le programme de contributions (prêts et capitaux propres); • le programme de projets de coentreprise de grande envergure; • le programme de développement de compétences en gestion et en marketing; • le programme d'aide à l'élaboration de plan d'affaires; • le programme de suivi. Financement : de 10 000 \$ à 1 million \$ par projet.	✓		
Fonds de développement	Financement : contribution unique non remboursable jusqu'à	✓		

Programme	Description	Autochtones	Jeunes	Nord
Clarence-Campeau (FDCC) – Community Business Development Program (programme de développement des entreprises communautaires) Saskatchewan	<p>concurrence du moins élevé des deux montants suivants : 100 000 \$ ou 35 % de la valeur des immobilisations corporelles (coûts du programme).</p> <p>En outre, le FDCC peut verser une somme correspondant au moins élevé des deux montants suivants : 200 000 \$ ou 35 % de la valeur des immobilisations corporelles à titre de contribution remboursable, d'actions privilégiées, d'actions privilégiées convertibles ou d'obligations non garanties convertibles. Le financement total provenant de ce programme ne doit pas dépasser 50 % de la valeur des immobilisations corporelles.</p>			

CONCLUSION

Le rapport de 2010 sur l'entrepreneuriat chez les jeunes Autochtones soulignait quelques tendances démographiques clés associées aux jeunes Autochtones au Canada :

- Près de la moitié de la population autochtone du Canada a moins de 25 ans, tandis que les jeunes de moins de 25 ans comptent pour le tiers de la population canadienne dans son ensemble;
- La population autochtone croît deux fois plus vite que la population canadienne en général;
- Le nombre de jeunes s'accroît chez les Autochtones, tandis qu'il décline dans la population en général;
- Le taux d'emploi chez les jeunes Autochtones vivant dans une réserve représente moins de la moitié de celui des jeunes Canadiens en général.

De plus, selon le rapport, les collectivités autochtones du Nord ne peuvent parvenir à une autonomie gouvernementale que par la mise sur pied et la croissance d'entreprises au sein de ces collectivités. Compte tenu des tendances démographiques susmentionnées, l'entrepreneuriat chez les jeunes Autochtones jouera un rôle important dans le développement économique des collectivités.

Le but de ce projet de suivi était de cibler les chevauchements entre les programmes de financement fédéraux et provinciaux ou territoriaux. L'une des principales conclusions du rapport est que malgré le fait que de nombreux programmes soient offerts aux jeunes entrepreneurs autochtones, très peu de programmes sont conçus spécifiquement ceux qui vivent dans le Nord : le gouvernement fédéral n'en offre aucun, et il n'y en a que quelques-uns au niveau provincial ou territorial.

En ce qui concerne les chevauchements, les provinces et territoires offrent souvent des programmes de financement des entreprises similaires à ceux qu'offre le gouvernement fédéral. Il arrive fréquemment que le gouvernement fédéral s'associe aux provinces et territoires pour offrir des programmes de financement. En raison de cette interdépendance des programmes, il a été difficile de cerner les chevauchements inutiles. Un jeune entrepreneur autochtone pourrait être admissible à plus d'un programme, auprès de plus d'un ordre de gouvernement pour un même projet, ce qui est probable compte tenu de la nature générale des programmes fédéraux examinés. Compte tenu de la gamme actuelle des programmes d'aide financière, il est utile pour une entreprise d'avoir accès à plus d'une source de financement possible parce que le financement fourni dans le cadre d'un programme pourrait être insuffisant pour aller de l'avant avec un projet. Dans la plupart des cas, les jeunes entrepreneurs autochtones sont en concurrence avec de nombreux autres entrepreneurs pour l'accès à des ressources limitées.

L'évaluation des programmes existants débordait la portée de ce projet, mais une telle évaluation pourrait être envisagée par certains gouvernements (en ayant à l'esprit les programmes fédéraux disponibles dans leur région) afin de comprendre dans quelle mesure les programmes actuels répondent aux besoins particuliers des jeunes entrepreneurs autochtones.

Les futurs programmes ou les programmes existants actualisés devraient être plus accessibles et mieux correspondre aux tendances démographiques et aux besoins des jeunes entrepreneurs autochtones.

Il importe également de souligner qu'à part les enjeux associés aux programmes de financement, de nombreux obstacles mentionnés dans le rapport de 2010 sur l'entrepreneuriat

chez les jeunes Autochtones continuent de nuire à la réussite des jeunes entrepreneurs autochtones au sein de l'économie canadienne. Ces obstacles sont notamment les suivants :

- Le manque de services de soutien aux affaires;
- Une piètre commercialisation;
- L'absence d'un guichet unique vers les programmes;
- Le manque de connaissances dans le domaine financier.

Afin de franchir certains de ces obstacles, nous recommandons de promouvoir les programmes et d'en faciliter l'accès au moyen d'un portail d'information. Il est essentiel de poursuivre les efforts visant à accroître l'accès aux programmes (de financement et autres) si l'on veut voir les jeunes entrepreneurs autochtones participer activement à l'économie canadienne.